

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 18 MARS 2019 à 20H30**

PRÉSENTS : GARNIER Monique, ROCHER Yves, FREMONT Jacqueline,
SANVICENTE Frédérique, DELILLE Véronique, PAIMBLANC
Benjamin, RENAULT Sylvie, BEAUVISAGE Bernadette, FORGEAS
Jean-Pierre.

ABSENT EXCUSE: RIVIERE Fabrice

ABSENTS : EUVRIE Charles, BOYREAU Carole, GUILLEMOT Véronique

POUVOIR : RIVIERE Fabrice à GARNIER Monique

SECRÉTAIRE : DELILLE Véronique

I) APPROBATION DU COMPTE RENDU PRÉCEDENT

Le précédent compte rendu n'appelle pas d'observation et est approuvé à l'unanimité.

II) PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2019

Des documents de travail sont distribués aux membres du Conseil Municipal afin de pouvoir suivre l'exposé du compte administratif, du compte de gestion et du budget de la commune:

- balance des résultats de fin d'exercice du compte administratif,
- copie des résultats d'exécution budgétaire de l'exercice (états II-1 et II-2 du compte de gestion de la perception),
- explication de l'affectation des résultats de fin d'exercice,
- documents de préparation indiquant, article par article, les réalisations de l'année 2018 ainsi que les propositions soumises à la discussion du conseil municipal pour le budget 2019,
- tableau des subventions aux associations (réalisations 2018 + propositions pour 2019).

Les articles sont étudiés ligne par ligne, les explications nécessaires étant données notamment quant aux réalisations sur l'exercice 2018.

Les comptes de la commune de cette fin d'exercice 2018, avant reprise des résultats de clôture de l'exercice 2017, se décomposent comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	372 126,41	114 680,51	486 806,92
DEPENSES	331 402,76	28 988,34	360 391,10
TOTAL	+ 40 723,65	+ 85 692,17	+ 126 415,82

L'excédent dans la section investissement 2018 apparaît assez important, mais il s'explique par la réalisation d'un emprunt de 60 000 € pour les travaux d'aménagement de l'aire de co-voiturage, dont les factures seront imputées sur l'exercice 2019.

Les projets 2019 seront assez restreints, en raison de l'important projet réalisé en 2018 avec l'aménagement de l'aire de co-voiturage. Le remplacement des fenêtres de l'ancienne bibliothèque envisagé pour cette année ne se fera pas, parce que la Communauté de Communes, en charge du RAM, ne le prévoit pour cet exercice. Ce projet doit être conjoint.

Le maintien des subventions dans leur globalité donne lieu à discussion, afin de savoir s'il est compatible avec une gestion très serrée de toutes les dépenses. Mais une charge supplémentaire pèse désormais sur les finances de la commune, à savoir une très forte augmentation (x 10) de la participation financière aux centres aérés de Bellengreville et d'Argences pour les enfants fréquentant ces centres pendant les vacances d'été.

L'état n°1259 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales a été transmis par les services du Ministère des Finances Publiques au 15/03/2019. Il y a une augmentation des bases, ce qui permet d'envisager une stabilité des taux d'imposition, sans augmentation.

Le vote définitif de ces taux se fera lors de la réunion de vote du budget.

III) DIVERS

- ↳ Centre aéré de Bellengreville : une étude est en cours pour mettre en place un centre aéré qui fonctionnerait les mercredis et toutes les vacances. Un copil (comité de pilotage) est constitué. Un tel projet demande beaucoup de certifications et de personnel. Il est donc envisagé de se rapprocher d'une structure ayant déjà l'expérience de ce type de centre de loisirs.
- ↳ Ecole : la fusion des 2 écoles de Bellengreville est actée par l'inspection académique, ce qui évitera la fermeture d'une classe de maternelle. Il n'y aura plus qu'une seule direction. Les effectifs prévus pour la rentrée prochaine permettraient de maintenir 10 classes au global.

- ↳ Cérémonie des Déportés : le 28 avril, des élèves de CM2 assisteront et liront des textes devant la stèle Camille Blaisot. Une collation sera servie à l'issue de la cérémonie
- ↳ Assemblée Nationale : les élèves de CM2 visiteront l'hémicycle le 29 avril, accompagnés d'élus. Les élèves délégués présenteront une proposition de loi « prévenir les enfants des addictions aux écrans ».
- ↳ Transports scolaires : la Région, en charge des transports met en place l'uniformisation des tarifs dans les 5 départements normands. Les tarifs de Calvados vont augmenter à la rentrée prochaine et le transport devient payant pour les élèves de maternelle et de l'élémentaire. La billettique sera instaurée (passage obligatoire du titre de transport).
- ↳ SIAEP d'Argences : lors de la dernière réunion du syndicat, l'augmentation du prix de l'eau de 0,03 € par m³ au 01/01/2020 a été envisagée. Des travaux sont prévus dans plusieurs communes. La fusion des syndicats d'Argences et du clos Morand devrait aboutir avant la fin de l'année 2019.
- ↳ Circulation : suite à la réclamation d'un riverain du lotissement de la Madeleine, une étude va être menée pour l'instauration de cédez le passage sur la rue du général de Gaulle et du maréchal Leclerc pour assurer la sécurité au sortir des places. Le sujet a été vu avec la gendarmerie.
Par ailleurs, chemin de Bénéauville, il est envisagé de compléter la mise en sécurité de la rue par la mise en place de potelets, en plus du marquage au sol.
- ↳ Bibliothèque : cette salle étant désormais inoccupée, l'association Détente et Créer demande à pouvoir l'utiliser, car beaucoup plus pratique et accessible que l'ancienne salle de conseil à l'étage de la mairie occupée actuellement. Bien sûr, l'ex bibliothèque resterait, en priorité, à disposition de la commune.
- ↳ Cérémonie de citoyenneté : le 23 mars à 11h00 aura lieu la remise des livrets de citoyenneté aux jeunes de 18 ans de la commune. Les cartes seront établies ultérieurement.
- ↳ Conseil Municipal de vote du budget 2019 : vendredi 29 mars à 18h30
- ↳ Prochaine réunion du Conseil Municipal : sauf imprévus, la prochaine réunion se tiendra le mardi 22 avril 2019.

Séance levée à 21h40

Délibérations du Conseil Municipal prises lors de la séance du 18 mars 2019 :

NEANT

DELILLE Véronique

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' and 'D' intertwined, positioned below the printed name.